



La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 23-avr.-2018 Date de révision 01-nov.-2019 Numéro de révision 2

# RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1. Identificateur du produit

Code produit E10322 - PBV000398

Nom du produit MFC Tabs Blue

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Nettoyant de système de lait

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la

fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur Cafetto

Adresse du fournisseur 12 Coglin Street, Brompton SA 5007 Australia

Parkstraat 83 2514JG Den Haag, The Netherlands;

9 Raffles Place, #27-00 Republic Plaza, Singapore 048619

Numéro de téléphone du

fournisseur

Australia: +61 8 8245 6901 New Zealand: 0800 772 227

USA: 206 462 5212 EU: +44 20 7193 7370 Singapore: 800 616 3122

E-mail du fournisseur enquiry@cafetto.com

Pour plus d'informations, contacter.

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Aucune information disponible

| Numéro d'appel d'urgence Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008 |     |  |
|---|-----|--|
| Europe  | 112 |  |
| Australie   | 000 |  |



| ÉTATS-UNIS  | 15 ou autre numéro d'urgence |
|-------------|------------------------------|
| Royaume-Uni | 999                          |

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Règlement (CE) n° 1272/2008

| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 1 - (H318) |
|--|----------------------|

# 2.2. Éléments d'étiquetage



# mention d'avertissement DANGER

# mentions de danger

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

# Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
- P102 Tenir hors de portée des enfants
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- P264 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
- P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

#### Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disponibilité du grand public

## 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1 Substances

Sans objet.

#### 3.2 MÉLANGES

 $\gg$ 

| Nom chimique        | N° CE     | Numéro CAS | % massique | Classification selon le<br>règlement (CE)<br>nº 1272/2008 [CLP] | N° d'enr.<br>REACH          |
|---------------------|-----------|------------|------------|---|-----------------------------|
| Sodium carbonate    | 207-838-8 | 497-19-8   | 10-30%     | Eye Irrit. 2 (H319)   | 01-2119485498-<br>19        |
| Sodium percarbonate | 239-707-6 | 15630-89-4 | 10-30%     | Ox. Sol. 2 (H272)<br>Acute Tox. 4 (H302)<br>Eye Dam. 1 (H318)   | 01-2119457268-<br>30-0009   |
| Tartaric acid       | 201-766-0 | 87-69-4    | 10-30%     | Eye Dam. 1 (H318)   | aucune donnée<br>disponible |

# Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

# **Rubrique 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

**Conseils généraux** Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

INHALATION Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de

symptômes. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Si les symptômes persistent, consulter un

médecin.

Contact cutané Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins

15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se

développe et persiste. Ne pas frotter les zones touchées.

**INGESTION** NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité

d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser

l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus

d'informations.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Sensation de brûlure. Toux et/ ou respiration sifflante. Difficultés respiratoires.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

MFC Tabs Blue Date de révision 01-nov.-2019

# Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

# 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à

l'environnement avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE: l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction

déconseillés

Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

# Dangers spécifiques dus au produit chimique

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

#### Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone.

# 5.3. Conseils aux pompiers

# Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

# Rubrique 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection

individuelles

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter

toute génération de poussières. Ne pas respirer les poussières.

**AUTRES INFORMATIONS** Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection

de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

>>>

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus

d'informations.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements

contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter toute génération de

poussières.

Remarques générales en matière d'hygiène

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien

ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

(RMM)

Mesures de gestion des risques Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de

sécurité.

# RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

# Limites d'exposition

| Nom chimique  | Eu       | Royaume-Uni               | France  | Espagne | Allemagne                |
|---------------|----------|---------------------------|---------|---------|--------------------------|
| Tartaric acid | -        | -                         | -       | -       | TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> |
| 87-69-4       |          |                           |         |         |                          |
| Nom chimique  | Autriche | Suisse                    | Pologne | Norvège | Irlande                  |
| Tartaric acid | -        | STEL: 4 mg/m <sup>3</sup> | -       | -       | -                        |
| 87-69-4       |          | TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>  |         |         |                          |

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

# 8.2. Contrôles de l'exposition

# Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du

corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.

Contrôles d'exposition liés à la Aucune information disponible. protection de l'environnement

# Rubrique 9 : Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

solide État physique aspect blanche Odeur caractéristique

couleur Aucune information disponible

seuil olfactif Sans objet

| <u>Propriété</u>                   | <u>VALEURS</u>           | Remarques Méthode |
|------------------------------------|--------------------------|-------------------|
| pH                                 | 9.6 at 1%w/w             | Aucun(e) connu(e) |
| Point de fusion / congélation      | aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Point / intervalle d'ébullition    | aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| point d'éclair                     | aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| taux d'évaporation                 | aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| inflammabilité (solide, gaz)       | aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Limite d'inflammabilité dans l'air |                          | Aucun(e) connu(e) |
| Limite supérieure d'inflammabilité | aucune donnée disponible |                   |
| Limite inférieure d'inflammabilité | aucune donnée disponible |                   |
| pression de vapeur                 | aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| densité de vapeur                  | aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Densité relative                   | aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Hydrosolubilité                    | Soluble dans l'eau       |                   |
| solubilité(s)                      | aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Coefficient de partage :           | Not Applicable           |                   |
| n-octanol/eau                      |                          |                   |
| Température d'auto-inflammabilité  | aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| température de décomposition       | aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité cinématique              | aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| viscosité                          | aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
|                                    | •                        | • • • • •         |

# 9.2. Autres informations

| point de ramollissement<br>masse molaire | Aucune information disponible Aucune information disponible |
|--|---|
| Teneur en COV (%)                        | Aucune information disponible                               |
| Densité de liquide                       | Aucune information disponible                               |
| Masse volumique apparente                | Aucune information disponible                               |
| granulométrie                            | Aucune information disponible                               |
| distribution granulométrique             | Aucune information disponible                               |

# Rubrique 10 : Stabilité et réactivité

# 10.1. Réactivité

aucune donnée disponible.

MFC Tabs Blue Date de révision 01-nov.-2019

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

polymérisation dangereuse

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

# 10.4. Conditions à éviter

Chaleur excessive.

# 10.5. Matières incompatibles

Acides forts, Bases fortes, Agents comburants forts.

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

# **Rubrique 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

# Informations sur les voies d'exposition probables

# Informations sur le produit

**INHALATION** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par

inhalation. (d'après les composants).

contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. (d'après les composants). Provoque de graves lésions des yeux.

Contact cutané Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE. (d'après les composants).

**INGESTION** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées,

vomissements et diarrhée. NOCIF PAR INGESTION. (d'après les composants).

#### Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Toux et/ ou

respiration sifflante.

>>

# Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 5,183.00 mg/kg mg/l

# Toxicité aiguë inconnue

15.18% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue

le mélange contient 15.18 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue

le mélange contient 15.18 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue

le mélange contient 15.18 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz)

le mélange contient 15.18 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur)

le mélange contient 15.18 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue

(poussières/brouillards)

Informations sur les composants

| Nom chimique        | DL50 par voie orale  | DL50, voie cutanée    | CL50 par inhalation                  |
|---------------------|----------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| Sodium carbonate    | = 4090 mg/kg ( Rat ) | -                     | = 2300 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 2 h |
| Sodium percarbonate | = 1034 mg/kg (Rat)   | > 2000 mg/kg (Rabbit) | -                                    |

# Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour

la peau.

Lésions oculaires

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque graves/irritation oculaire

une sévère irritation des yeux.

sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Aucune information disponible. cancérogénicité

toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Aucune information disponible. Danger par aspiration

# Rubrique 12: Informations écologiques

# 12.1. Toxicité

#### écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques. .

| Nom chimique        | Toxicité pour les     | Toxicité pour les     | Toxicité pour les | Daphnia magna (Puce  |
|---------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------|----------------------|
|                     | algues                | poissons              | micro-organismes  | d'eau)               |
| Sodium carbonate    | 120h EC50: = 242      | 96h LC50: = 300 mg/L  | -                 | 48h EC50: = 265 mg/L |
|                     | mg/L (Nitzschia)      | (Lepomis macrochirus) |                   |                      |
|                     |                       | 96h LC50: 310 - 1220  |                   |                      |
|                     |                       | mg/L (Pimephales      |                   |                      |
|                     |                       | promelas)             |                   |                      |
| Sodium percarbonate | 240h EC50: = 70 mg/L  | 96h LC50: = 70.7 mg/L | -                 | 48h EC50: = 4.9 mg/L |
|                     | (Chlorella emersonii) | (Pimephales promelas) |                   | _                    |
| Tartaric acid       | -                     | 96h LC50: > 100 mg/L  | -                 | -                    |
|                     |                       | (Danio rerio)         |                   |                      |

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** 

# 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans les sols Aucune information disponible.

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

| Nom chimique        | Évaluation PBT et vPvB                              |
|---------------------|---|
| Sodium carbonate    | La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne |
|                     | s'applique pas                                      |
| Sodium percarbonate | La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne |
|                     | s'applique pas                                      |
| Tartaric acid       | La substance n'est pas PBT/vPvB                     |

# 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets indésirables Aucune information disponible.

# Rubrique 13: Considérations relatives à l'élimination

# 13.1. Méthodes de traitement

des déchets

Déchets de résidus/produits non Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. utilisés

Emballages contaminés Aucune information disponible.

# Rubrique 14: Informations relatives au transport

NON RÉGLEMENTÉ IMDG/IMO NON RÉGLEMENTÉ 14.1 N° ONU 14.2 Nom d'expédition NON RÉGLEMENTÉ 14.3 Classe de danger NON RÉGLEMENTÉ 14.4 Groupe d'emballage NON RÉGLEMENTÉ

14.5 Polluant marin Sans objet 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac Aucune information disponible

conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au

recueil IBC

NON RÉGLEMENTÉ RID 14.1 N° ONU NON RÉGLEMENTÉ 14.2 Nom d'expédition NON RÉGLEMENTÉ 14.3 Classe de danger NON RÉGLEMENTÉ 14.4 Groupe d'emballage NON RÉGLEMENTÉ 14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

NON RÉGLEMENTÉ ADR 14.1 N° ONU NON RÉGLEMENTÉ NON RÉGLEMENTÉ 14.2 Nom d'expédition 14.3 Classe de danger NON RÉGLEMENTÉ 14.4 Groupe d'emballage NON RÉGLEMENTÉ 14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

NON RÉGLEMENTÉ IATA 14.1 N° ONU NON RÉGLEMENTÉ 14.2 Nom d'expédition NON REGULATED 14.3 Classe de danger NON RÉGLEMENTÉ 14.4 Groupe d'emballage NON RÉGLEMENTÉ

14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

# Rubrique 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

#### Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

# Polluants organiques persistants

Sans objet.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet.

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

# **Additional Regulatory Information:**

This SDS complies with legislative requirements in Australia, including Safe Work Australia guidelines, Australian Dangerous Goods Code and the criteria for the Globally Harmonised System (GHS) of Classification and Labelling of Chemicals

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

# Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

## Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H272 - Peut aggraver un incendie ; comburant

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

#### Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

## RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme,

États-Unis)

Plafond Valeur limite maximale - Désignation « Peau »

#### Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date d'émission 23-avr.-2018

>>

**Date de révision** 01-nov.-2019

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006.

## Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité